

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2009

OBJET
de la Délibération

**MARCHE PUBLIC
DE
RESTAURATION
COLLECTIVE
ATTRIBUTION DU
MARCHE**

Date de convocation du Conseil Municipal

19 mai 2009

Date d'affichage : 19 mai 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme OLIVIERO à M. JARNO

Mme LE DOARE à Mme GREZE

M. DERRIEN à Mme LE STRAT

MARCHE PUBLIC DE RESTAURATION COLLECTIVE ATTRIBUTION DU MARCHE

Rapport de Henri LE DORZE

Le marché actuel de la restauration municipale mis en place au 1^{er} janvier 2003, pour 6 ans, arrivant à terme au 31 décembre 2008, a été prolongé jusqu'au 2 juillet 2009 par avenant validé en Conseil Municipal du 24 septembre 2008.

Une consultation par appel d'offres ouvert est parue au BOAMP et au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne) le 3 mars 2009 avec une date limite de réception des offres fixée au 23 avril 2009. Le nouveau marché prendra effet le 3 juillet 2009 pour une durée de 6 ans.

11 dossiers format papier ont été retirés.
2 plis ont été reçus dans les délais impartis

La consultation avait pour objet la fourniture alimentaire et l'assistance technique pour la fabrication de repas aux écoles, aux centres de loisirs, au restaurant municipal, aux EHPAD et le portage à domicile.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 avril 2009 pour l'ouverture des deux plis arrivés dans les délais impartis, et le 14 mai pour l'attribution.

Après étude et présentation de l'analyse des offres par le Cabinet INTERVENANCE, Consultant en restauration collective, sis à Communay (69), et conformément aux critères d'attribution annoncés dans le règlement de consultation, la commission a décidé de retenir l'offre de la Société Ansamble Breiz Restauration pour un montant annuel correspondant à 657 630 € établi à partir d'un nombre moyen annuel de repas et des prix HT par repas selon le type de convives :

Offre de base :

- Repas maternelle	2,415 HT
- Repas élémentaire	2,595 HT
- Repas adulte	3,22 HT
- Repas pension EHPAD	7,064 HT
- Repas adulte EHPAD	3,31 HT
- portage avec pain	4,573 HT
- portage sans pain	4,273 HT

Nous vous proposons :

- de retenir l'offre de base proposée par la commission d'appel d'offres
- d'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES PAR 18 VOIX « POUR » ET 15 « ABSTENTIONS » de Mme PEDRONO, M. GIRALDON, M. LE BARON, Mme RAMEL-FLAGEUL, M. JARNO, Mme DONATO-LEHUEDE, Mme DORE-LUCAS, Mme OLIVIERO, Mme GOUTTEQUILLET, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGAN
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 26 mai 2009

LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH